

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES
Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du lundi 18 juin 2018
Pavillon des Arts, salle 139, 9 h 30

Présences :

Julie Arsenault (Traduction et langues)	Karine Gauvin (Secrétaire)
Ronald Babin (Sociologie et criminologie)	Serge Jolicœur (Histoire et géographie)
Marcia Babineau (Art dramatique)	Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Cynthia Létourneau (Rep. unité II)
Chantal Bourassa (Travail social)	Monique Richard (Musique)
Andrea Cabajsky (Anglais)	Jean-François Thibault (Doyen)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)	Dominique Thomassin (Secteur langue et Rep. prof., Arts)
Maxime Dubé (Rep. étud., Arts)	

Absences motivées :

Jacques Arseneault (Arts visuels)	Marie-Andrée Pelland (Rep. prof., Sc. soc.)
François Giroux (Info.-comm.)	Maurice Raymond (Études françaises)
Ibrahim Ouattara (Philosophie)	Annie Berthelot (Rep. étud., Sc. soc.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 juin 2018

Le doyen souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour. Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Monique Richard, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2018

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Julie Arsenault signale que son nom figure au point 6.1 du procès-verbal alors qu'elle était absente. Andrea Cabajsky propose l'adoption du procès-verbal ainsi corrigé. Appuyée par Chantal Bourassa, puis mise aux voix, la proposition est adoptée avec une abstention.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 10 mai 2018

5.1.1 : Le dossier a été acheminé au Comité des programmes le 14 mai 2018 et figure à l'ordre du jour de la réunion du CPR du 22 juin 2018.

5.1.2 : Le dossier a été acheminé au Comité des programmes le 14 mai 2018 et figure à l'ordre du jour de la réunion du CPR du 22 juin 2018.

5.1.3, 5.1.4 et 5.1.5 : Les dossiers ont été acheminés au Comité des programmes le 14 mai 2018, mais pour une raison que l'on ignore, ils ne figurent pas à l'ordre du jour de la réunion du CPR du 22 juin 2018.

5.2.1 : Le dossier a été acheminé au Comité des programmes le 14 mai 2018 et figure à l'ordre du jour de la réunion du CPR du 22 juin 2018.

6.1 et 6.3 : Les dossiers ont été acheminés à la FESR.

6.2 : Nous n'avons pas reçu de justification plus soutenue de la part du Département d'études françaises ainsi que le demandaient les membres du Conseil.

7.1 : Le rapport a été acheminé au bureau du vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales.

4. Affaires étudiantes

Le nouveau vice-président externe du Conseil étudiant des arts, Maxime Dubé, n'a rien à signaler. Le doyen lui demande comment avance le dossier de la murale qui doit être peinte dans la salle orange. On lui répond que le Conseil collabore actuellement avec les étudiants et les étudiantes des arts visuels pour trouver un artiste peintre ayant déjà participé au festival Inspire pour la peindre.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

Le doyen revient brièvement sur la demande faite par la Faculté des sciences de l'éducation relativement à la création du cours EDUC2003. La création de ce cours suppose que l'on réaménage l'offre de cours dans chacun des programmes de B.-A.-B.Éd. et du B. Mus.-B. Ed. Le doyen précise en outre que le décanat a reçu des confirmations des divers UARD pour aller de l'avant avec ces changements, mais que plusieurs réserves ont été exprimées; celles-ci seront communiquées au Comité des programmes. Les changements seront appliqués aux programmes à partir de l'année universitaire 2019-2020.

5.1 Modification aux programmes de B.A.-B. Éd. et au B. Mus.-B. Éd. [Annexe 1]

5.1.1 B.A.-B. Éd. (primaire) [Annexe 2]

Pierre-Marcel Desjardins propose la modification au programme de B.A.-B. Éd. (primaire). Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée.

5.1.2 B.A.-B. Éd. (majeure en linguistique et littérature) [Annexe 3]

Pierre-Marcel Desjardins propose la modification au programme de B.A.-B. Éd. (majeure en linguistique et littérature). Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée.

5.1.3 B.A.-B. Éd. (majeure en anglais) [Annexe 4]

Pierre-Marcel Desjardins propose la modification au programme de B.A.-B. Éd. (majeure en anglais). Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée.

5.1.4 B. Mus.-B. Éd. [Annexe 5]

Pierre-Marcel Desjardins propose la modification au programme de B. Mus.-B. Éd. Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée.

5.1.5 B.A.-B. Éd. (majeure en géographie) [cf. Annexe 4]

Pierre-Marcel Desjardins propose la modification au programme de B.A.-B. Éd. (majeure en géographie). Appuyée par Julie Arsenault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée.

5.1.6 B.A.-B. Éd. (majeure en histoire) [cf. Annexe 4]

Pierre-Marcel Desjardins propose la modification au programme de B.A.-B. Éd. (majeure en histoire). Appuyée par Julie Arseneault, puis mise aux voix, la proposition est acceptée.

6. Propositions de chercheuse associée, de chercheur associé et de professeur associé

6.1 Proposition de professeure associée à l'École des hautes études publiques : Pier BOUCHARD

Pierre-Marcel Desjardins présente la candidature de Pier Bouchard comme professeure associée. Madame Bouchard prendra sa retraite à la fin juin 2018, bien qu'elle mène toujours des projets de recherche avec des collègues de l'École. Elle souhaite donner suite à ces projets et pour ce faire, elle bénéficierait du statut de professeure associée.

Pierre-Marcel Desjardins en fait la proposition. Appuyée par Serge Jolicoeur, puis mise aux voix, la proposition est acceptée avec une abstention.

7. Informations

7.1 Rapport annuel de la Faculté [Annexe 6]

En raison des délais de plus en plus courts qui lui sont accordés, le décanat n'a pas pu discuter du contenu du rapport annuel de la Faculté au Conseil de faculté avant de le remettre officiellement au VRER. Le rapport de cette année se démarque de celui des années précédentes de deux façons : il est d'abord beaucoup plus long, le doyen et le vice-doyen ayant été incités par le VRER à l'étoffer davantage, notamment concernant les activités étudiantes. De plus, l'annexe 2 contient maintenant la liste des publications et des productions artistiques arbitrées (cette annexe ne faisait état, auparavant, que du nombre de publications parues et de créations artistiques réalisées).

7.2 Dates des réunions du Conseil : 2018-2019

Voici les dates auxquelles se tiendront les réunions du Conseil pour l'année 2018-2019 (les dates entre parenthèses sont celles où se tiendrait le Conseil s'il advenait une tempête) :

2018 : 29 août; 26 septembre; 24 octobre; 12 décembre.

2019 : 30 janvier (6 février), 27 février (13 mars), 17 avril, 12 juin.

7.3 Journée d'accueil : mercredi 5 septembre 2018

La Journée d'accueil se tiendra cette année le mercredi 5 septembre. Des changements sont à noter eu égard à celles des années passées, puisqu'il n'y aura plus de rencontres individuelles par programmes. Les directeurs, directrices et responsables de programmes sont tout de même invités à participer à cette journée. Le vice-doyen encourage chacune des unités à ultérieurement tenir des rencontres avec les étudiants et les étudiantes de leurs programmes respectifs afin de les accueillir et de faciliter leur intégration.

7.4 Lettres de bienvenue aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants

En raison de l'inscription avancée, le vice-doyen se demande si les lettres de bienvenue aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants ont toujours leur raison d'être. Un membre soulève le problème que

pose la démultiplication des sources de renseignements pour les étudiantes et les étudiants. Le vice-doyen est d'accord et s'interroge sur la façon la plus efficace d'aller de l'avant. Il rapporte que du côté des arts, la secrétaire administrative Claudette Gallant lui a proposé de fonctionner comme le fait l'adjointe administrative des sciences sociales, en centralisant l'exercice. Un autre membre soulève les défis posés par le suivi à assurer auprès des étudiants internationaux.

8. Autres questions

Le doyen exprime ses plus sincères remerciements aux membres du Conseil qui ont terminé leur mandat ou une période d'intérim : Jacques Arseneault, Ibrahim Ouattara et Maurice Raymond, Marcia Babineau, Andrea Cabajsky, Cynthia Létourneau, François Giroux, Chantal Bourassa et Serge Jolicoeur.

9. Clôture de la séance

Ronald Babin propose la levée de la séance à 10 h 5.



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc